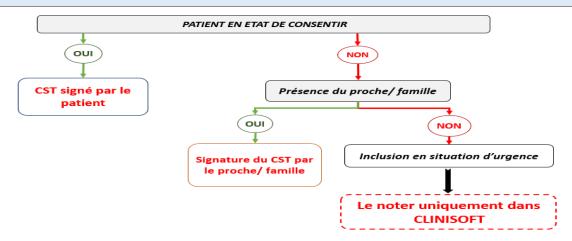
<u>NUTRIREA 4</u>: Impact d'un programme de réadaptation précoce et prolongé associant nutrition et activité physique adaptées sur le devenir des patients de réanimation traités par ventilation mécanique invasive et amines vasoactives.

NUTRIREA4 : A l'inclusion → patient (CST) - proche (CST) - urgence



CRITERES D'INCLUSION

- Patients sous ventilation mécanique invasive depuis moins de 24 heures (ou admis en réanimation depuis moins de 24 heures si le patient y est arrivé intubé) et pour une durée prévisible d'au moins 48 heures après randomisation
- Nutrition artificielle pouvant être débutée dans les 24 heures suivant l'intubation ou l'admission en réanimation si intubation avant l'admission
- Traitement par amine vasoactive (Adrénaline, Dobutamine ou Noradrénaline) pour un état de choc
- Age supérieur à 18 ans
- Consentement (patient ou proche si patient non compétent, ou procédure d'urgence en l'absence de proche) de participation à l'étude obtenu

CRITERES D'EXCLUSION

- Ventilation mécanique invasive débutée depuis plus de 24 heures
- •Régime nutritionnel spécifique (nutrition artificielle à domicile ou au long cours et/ou pour une pathologie intestinale chronique)
- Patient jugé moribond et/ou décision de limitation ou d'arrêt des traitements à l'admission en réanimation
- Circonstances sociales rendant difficile le suivi et les consultations téléphoniques/Visio (pas d'adresse fixe, résidence non européenne)
- Incapacité de fournir un numéro de téléphone mobile personnel stable (numéro temporaire ou non au nom du propriétaire)
- Difficultés de communication par téléphone ou Visio consultation (déficience auditive ou visuelle sévère préexistante)
- •Maladie chronique antérieure avec un pronostic vital inférieur à 6 mois
- Altération cognitive préexistante à la pathologie aigue
- •Incapacité à marcher préexistante à la pathologie aigue
- Atteinte de la moelle épinière préexistante à la pathologie aigue
- •Maladie neuromusculaire aigue ou chronique
- •Lésion cérébrale aigue (arrêt cardiaque, accident vasculaire cérébral ou traumatisme crânien)
- •Femme enceinte, parturiente ou allaitante
- •Adulte sous tutelle
- •Détenu d'un établissement pénitentiaire
- •Patient vivant en institution
- •Inclusion préalable dans un essai randomisé comparant des programmes de réhabilitation chez les patients de réanimation